

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
Un AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE ..... 20 c	Un AN. . . . 3fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

12 *Septembre* — On apprend la nouvelle que les marins de notre station navale des îles de la Société, en Océanie, ont dû opérer plusieurs débarquements pour réprimer les tentatives d'insurrections contre notre protectorat.

13 *Septembre* — M. Seismit-Doda, ministre des finances d'Italie, se sépare avec éclat de M. Crispi et a donné sa démission.

— Mort à Rouen d'un vieil avare qui, après avoir vécu en se privant du nécessaire, laisse chez lui 33.000 fr en or et 60.000 francs en valeur diverses.

14 *Septembre* — La musique de la garde républicaine, qui s'est rendue en Belgique pour participer à des fêtes de bienfaisance pour les incendiés de la Martinique, est l'objet de grandes ovations à Anvers et à Bruxelles.

Élection législative à Saint-Flour. M. Mary-Raynaud, républicain est élu.

15 *Septembre* — On apprend que le trafic des esclaves s'exerce ouvertement dans les possessions africaines de l'Allemagne sous l'œil des autorités.

— Mort de M. Joffrin, député du dix-huitième arrondissement de Paris.

— Congrès populaire à Bruxelles en faveur de l'établissement du suffrage universel.

16 *Septembre* — Le second congrès commercial international des grains et farines s'ouvre à Paris, avec la présence de deux ministres, MM. Develles et Yves Guyot.

— Coup de grisou aux houillères allemandes de Saarbruck ; 150 victimes.

— Le célèbre palais arabe de l'Alhambra, à Grenade (Espagne) est en partie détruit par un incendie.

17 *Septembre* — Le conseil d'État accepte un legs de 300.000 francs fait au ministère des travaux publics en faveur des orphelins des ouvriers mineurs, par M. Pierre de Ramondenc, propriétaire à Nice, décédé le 3 Février dernier.

— Accident de chemin de fer aux environs de Pontarlier. Dégâts matériels considérables. Nombreux tués ou blessés.

18 *Septembre* — M. le Président de la République se rend à Cambrai, où il va présider à la grande revue de

clôture des manœuvres militaires du Nord. Ces manœuvres ont été magnifiques, et le simulacre d'une grande bataille entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> corps a donné lieu aux épisodes les plus intéressants.

— Violents incendies dans une ferme des environs de Moulins et dans une confiserie de Bordeaux. Dégâts considérables.

— Abordage près de Dunkerque, entre deux steamers, le *Rio-Négro* des charbonniers réunis et le *Refulgent*, steamer anglais.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

La société d'Horticulture de Dammartin a tenu sa séance de Septembre Dimanche dernier à deux heures, sous la présidence de M. Barre Président, et en présence de MM. Gosset, vice-Président, Michel, secrétaire; Giraudet trésorier; Loyseau, vice-trésorier; et Lemarié, archiviste.

Après la lecture du procès-verbal M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur l'exposition de Dammartin et de celui de Monsieur Delvert sur le concours horticole de Livry.

Un autre rapport sur la visite des pépinières de M. Mélage, horticulteur à Louvres, conclut en faveur de ce dernier, à l'obtention d'une médaille de vermeil.

Il est procédé à l'admission de cinq nouveaux membres de la société.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Delvert se démet de ses fonctions de vice-secrétaire. Les membres présents apprécient trop les services rendus à la Société par M. M. Delvert pour accepter cette démission; ils prient M. le Président de

vouloir bien être leur interprète auprès de leur vice-secrétaire, pour tenter de le faire revenir sur sa décision.

M. le trésorier établit le compte approximatif des dépenses de l'exposition. Il résulte de cet exposé que la société est dans une bonne situation pour faire face à ces dépenses.

Sur la proposition de son vice-président, le bureau de la Société s'engage à étudier sérieusement les voies et moyens pour obtenir de la ville de Dammartin, un terrain qui permettra d'établir un jardin horticole.

La séance est levée à cinq heures.

— Mardi matin, la population Dammartinoise était en émoi par suite de la disparition d'un habitant, qu'on croyait avoir été victime d'un malfaiteur ou d'un assassin. M. Lebas Jules, maraîcher, était parti de chez lui, la veille au soir vers huit heures, en compagnie de sa fille, pour conduire à Paris une voiture de fruits. Après avoir quitté le village de Villeneuve, ayant besoin de s'arrêter un instant, il prévint sa fille de continuer sa route avec la voiture, disant qu'il allait la rejoindre bientôt. La jeune fille arriva au Mesnil-Amelot sans avoir revu son père, mais le croyant par derrière avec d'autres maraîchers, elle poursuivit sa route jusqu'à Roissy, avec l'intention de l'y attendre. Elle s'informa auprès des nouveaux arrivants; personne n'avait vu le sieur Lebas, lorsque au bout de quelque temps, un charretier de Longperrier annonça qu'il avait trouvé sur la route un homme blessé grièvement, qu'il avait porté au pied d'un arbre. On juge de l'effroi de la pauvre jeune fille, qui ne douta pas que le blessé fut son père. Elle s'assura aussitôt du concours d'un habitant pour explorer la

route et à l'aide d'une lanterne, elle passa la nuit à parcourir, sans succès, dans tous les sens, le chemin qui la séparait de Villeneuve. Épuisée de fatigue et désespérant de retrouver son malheureux père, elle revint à Dammartin pour prévenir ses parents, qui partirent en toute hâte avec plusieurs gendarmes, à la recherche de la victime.

Ce fut près du chemin de Moussy-le-Vieux, dans un champ de betteraves qu'on retrouva le sieur Lebas, étendu sans connaissance et portant des traces sanglantes à la tête et sur ses vêtements.

Ramené à son domicile, le blessé n'a pas encore recouvré sa connaissance, bien que son état se soit sensiblement amélioré.

On en est encore à se demander s'il a été victime d'une tentative d'assassinat ou d'un accident.

— Jeudi matin, les habitants de la rue Ganneval ont assisté à un combat de taureau qui a donné lieu à des épisodes très émouvants.

Un taureau furieux échappé de l'abattoir de M. Pigeaux, était venu se réfugier dans la cour de l'école des garçons et se livrait dans cette Plaza d'un nouveau genre, à des bonds formidables contre les arbres derrière lesquelles se réfugiaient les garçons bouchers, qui comme de vrais *toreros*, s'efforçaient, à l'aide d'énormes gourdiens, en guise de *garrochons*, de terrasser l'animal.

Les armes ayant été rompues sur la tête de la bête écarnant de rage, on eut recours au *lazo* et après bien des efforts et bien des dangers, le taureau fut pris au collet et fortement garrotté.

Selon l'usage adopté en France pour

les combats de taureaux l'animal a été abattu peu de temps après.

— Vendredi dernier, à deux heures, il y a eu réunion extraordinaire du conseil municipal, afin de prendre connaissance des devis proposés pour la réparation des massifs de la machine n° 1 de l'usine de Ver.

M. Lenfant, architecte, a proposé deux projets, et il a été arrêté qu'une décision définitive serait prise à ce sujet dès qu'il sera possible de se rendre un compte exact de l'état des lieux et de l'étendue des travaux à exécuter.

### LONGPERRIER

L'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. F. Noblat, paraît devoir réunir une affluence considérable.

En même temps que la présence de M. Dafraigne sénateur, maire de Meaux; de M. le Sous-Préfet, d'autres notabilités attendues, mais dont l'acceptation n'est pas encore arrivée, redoubleront l'éclat de la distribution des Prix aux élèves du Canton ayant obtenu le Certificat d'études; le cortège se trouvera, dès le départ de l'École, augmenté des instituteurs, des enfants, des parents et de tous ceux qui auront assisté à cette première cérémonie.

Si le soleil veut être de la partie, la grande rue de Dammartin, qui se prête si bien au développement de ces grandes manifestations, présentera un coup d'œil fort intéressant.

Les pompiers, la musique, toujours dévoués à tout ce qui intéresse le pays, prêtent leur concours.

De son côté, la commune de Longperrier fait les efforts les plus généreux pour recevoir dignement les représentants de l'État, du Sénat, du Conseil général, de l'armée, en tous ceux qui



Société d'histoire et  
d'archéologie de Senlis

Notice

15784

CB :

8220

SHAS



0 000000 087308

sont associés à son œuvre patriotique

La souscription a reçu de nouveaux dons, acceptés avec reconnaissance, car il faudrait encore une certaine somme, pour terminer et compléter le travail.

(11<sup>e</sup> Liste)

MM. Jules S. . . . .	1 fr.
V. C. D. . . . .	1 «
Mondion à Nantouillet	10 «
Madame Moreau-Logris à Dammartin. . . . .	10 «
Total. . . . .	22 «
Listes précédentes. . .	1501 05
Total au 18 Septembre.	1523 05

MESNIL-AMELOT

Le 11 septembre dernier, dans la soirée, tandis que M. Gamache Florent, cultivateur, était à dîner en ville, un malfaiteur s'est introduit dans son habitation en cassant un carreau et ayant pénétré dans son bureau, fouilla les tiroirs et enleva une somme de 85 fr. Le voleur s'est ensuite esquivé ne laissant comme trace de son passage, qu'un peu de sang après le carreau brisé. On est à sa recherche.

CLAYE

Un vieillard, nommé Jean-Baptiste Langlois, s'est pendu la semaine dernière. Le matin, vers 6 heures, sa fille Rose, en allant préparer le déjeuner, trouva le malheureux vieillard pendu aux pieds de son lit. Effrayée, elle se sauva en criant. Des voisins arrivèrent aussitôt.

On s'empessa de donner des soins au vieillard, mais tout fut inutile, l'asphyxie était complète.

LAGNY-LE-SEC

M. Chrétien, maire de Lagny-le-Sec vient de donner sa démission.

OISSERY

Samedi dernier, à huit heures un quart du matin, le feu s'est déclaré dans une meule appartenant à M. Martin, cultivateur. Cette meule contenait environ 4.600 bottes de regain de luzerne et 2.200 bottes de paille.

Malgré les secours apportés par les habitants de la commune et la subdivision des pompiers, rien n'a pu être préservé.

Les dommages, évalués à 2.000 fr. environ, sont couverts par une assurance, et jusqu'à présent les causes du sinistre sont restées inconnues.

(Écho de la Brie)

LE PLESSIS-BELLEVILLE

On lit dans le *Journal de Senlis*:

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Jules Babille, rentier, pour délit de chasse. Il paraît que le délinquant, qui avait négligé de prendre un permis, aurait tiré dans la journée du 7 septembre, sur un lièvre qui passait dans un champ de betteraves appartenant à M. Rommelin, maire du Plessis-Belleville. Interrogé par la gendarmerie, le sieur Babille a contesté les affirmations de plusieurs témoins qui l'ont vu tirer le coup de fusil.

VINANTES

Le 13 Septembre dernier, un vol de trois lapins a été commis au préjudice de M. Beucher Isidore, manouvrier à Vinantes. Auteur inconnu.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Par décision de M. le Directeur général.

M. Daavois, commis de 2<sup>e</sup> classe, distilleries, à Thieux, est nommé de 1<sup>re</sup> classe, à Juilly.

M. Cordon, commis principal de 1<sup>re</sup> classe, distilleries, au Fresne-Tigery (Seine-et-Oise) est nommé commis

principal de 3<sup>e</sup> classe, au Mesnil-AmeLOT .Création.

LAGNY

L'exposition horticole de Lagny qui a eu lieu les 13, 14 et 15 septembre dernier, a obtenu un grand succès.

Un grand nombre d'exposants représentant les diverses branches de l'horticulture théorique, pratique, artistique et industrielle, avaient donné à cette exhibition, un intérêt et un attrait remarquables.

La distribution des récompenses a eu lieu le dimanche à deux heures, en présence de M. M. Foucher de Careil, sénateur; de M. le vicomte d'Avène, président de la société; de M. le marquis de Paris, conseiller général, président de la société d'horticulture de Melun, de M. de Josseau, ancien député, président de la société d'horticulture de Coulommiers; de M. Dethomas conseiller général; de M. Barigny vice président de la société; de M. Bernardin, conseiller général, président du Jury; de M. Quillard, maire de Lagny; d'un grand nombre de notabilités du canton et des directeurs des quatre journaux de Meaux.

Parmi les nombreux lauréats de cette exposition, nous citerons M. Caminade-Mallet, de Dammartin, qui a obtenu deux médailles de vermeil, dont une pour sa collection de 60 variétés de fruits, son lot de reines-marguerites et une très belle couronne en fleurs naturelles représentant au centre, les armes de la ville de Lagny. L'autre pour ses fleurs et ses couronnes artificielles.

RÉCOMPENSES

Dans sa réunion du 30 août 1890, l'association contre le braconnage, a décerné une médaille d'argent grand

module aux genharmes Villemot et Chesnot de la brigade de Dammartin, puis une prime en argent au sieur Mémusset garde particulier à Mauregard.

FAITS DIVERS

LES PETITS OISEAUX

Beaucoup de personnes ignorent sans doute qu'en tuant un moineau elles s'exposent à une amende de 100 à 150 francs. Il n'est donc pas inutile, au moment de l'ouverture de la chasse de rappeler au public qu'en vertu des ordonnances de 1862 et 1888, il est interdit de détruire des oiseaux dont la taille est inférieure à celle de la caille de la grive ou du merle.

Toutefois, en temps de chasse, on peut tirer sur l'ortolan, l'alouette-lulu le bec-figues et le motteux ou cul-blanc, mais c'est tout.

Respectez donc les petits oiseaux, ô chasseurs! ils ont la loi pour eux.

LA STATUE DU GÉNÉRAL RAOULT

L'*Écho de la Brie* nous apprend que M. Paul Aubé n'a pas perdu de temps pour commencer le travail préliminaire de la statue du général Raoult.

L'attitude du héros de Fraeschwiller sera calme, ferme, résolue. C'est le soldat qui a fait le sacrifice de sa vie. Il est en grand costume de général de division, la tête découverte, le regard droit et énergique, la main gauche appuyée sur le chapeau qui repose sur la hanche, tandis que la droite tient l'épée nue.

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année coquette, l'État s'est réservé le monopole

exclusif de la fabrication et de la vente des allumettes chimiques.

Jusqu'à présent les résultats de l'expérience n'ont pas été satisfaisants.

Le déficit est de 9.529.000 francs. Il serait intéressant de connaître la cause de ce mécompte.

Les évaluations budgétaires ont-elles été établies sur des données fausses ou exagérées?

La contrebande des allumettes étrangères, ou la fabrication clandestine des allumettes, qui antérieurement se faisaient sur une large échelle, ont-elles augmentées dans des proportions inusitées depuis que l'État a mis la main sur la confection de ce produit?

#### U SINGULIER ENTERREMENT

Sous ce titre : le *Grand Écho* ancien *Écho du Nord* transformé, raconte qu'il y a quelques jours, on perlat en terre, au cimetière du Sud, à Lille, le corps d'un pendu du nom de Jean Marchal. Les amis du suicide accompagnèrent sa dépouille jusqu'au cimetière ou se passa, paraît-il, une scène à la fois comique et scandaleuse : une danse en rond fut exécutée par ces trop gais compères, autour du cercueil, avant que ce dernier fut descendu dans la fosse. On rapporte également qu'ils entonnèrent en chœur le *Requiescat in pace* et chantèrent le refrain populaire : *I n'boira pus d'génèse*.

Cette bizarre manifestation scandalisa certaines personnes, qui s'en plaignirent à la police. Le commissaire du 6<sup>e</sup> arrondissement a ouvert une enquête.

JEAN MAILLART ET ÉTIENNE MARCEL

(Suite)

Notre historien national, Henri Mar-

tin, fournit sur le drame sanglant qui, dans la nuit du 31 juillet 1358, marqua la fin du régime inauguré par Étienne Marcel, un récit qui paraît résumer exactement l'opinion des Chroniqueurs contemporains. Nous n'avons donc mieux à faire que de citer cet auteur :

« Marcel, cependant, ne tenait pas les portes qu'il voulait livrer à Charles le Mauvais : le prévôt des marchands avait bien la surveillance et le commandement supérieur des portes et des remparts ; mais la garde en était partagée entre quatre capitaines quartieriers chefs électifs de la milice bourgeoise, et Jean Maillart était un de ces capitaines ; la porte Saint-Denis et les portes voisines se trouvaient sous son commandement. Il fallait avant tout, se saisir des portes et changer les gardes. Le 31 juillet, Marcel sortit de chez lui pour mettre à fin son entreprise ; de terribles combats avaient dû se passer dans l'âme de cet homme, avant qu'il se décidât à livrer la cité qu'il avait si longtemps gouvernée, nourrie, protégée contre tous les périls, avant qu'il se résignât à devenir l'opresseur subalterne du peuple dont il avait été le défenseur et l'idole. La fatalité l'entraînait, si l'on peut nommer fatalité cette force, si difficile à surmonter, qui pousse aux abîmes l'homme qu'une première faute a une fois jeté hors du sentier de la justice. »

« Le prévôt et cinquante ou soixante de ses affidés, « tous armés », allèrent dîner à la *Bastide* ou bastille Saint-Denis *portail* flanqué de tours que Marcel avait fait construire ; « et recommanda ledit prévôt à ceux qui gardoient ladite bastide qu'ils baillassent les clefs à Josseran de Maçon, trésorier du roi de Navarre. Les gardes des clefs dirent

qu'ils n'en bailleroient nulles ; dont le prévôt fut moult courroucé, et se mit *riote* (une querelle s'éleva) entre le prévôt et ceux qui gardoient les clefs, tant que Jehan Maillart, garde de l'un des quartiers de la ville, de la partie devers la bastide, ou nouvelles du débat, et pour ce, se tira vers le prévôt et lui dit que l'on ne bailleroit point les clefs audit Josseran. Et, pour ce, eut plusieurs grosses paroles entre le prévôt et Josseran d'une part, et Jehan Maillart de l'autre. Si (alors) monta ledit Maillart à cheval, et prit une bannière du roi de France, et commença à crier : *Montjoie Saint-Denis au roi et au duc !* tant que chacun qui le voyoit alloit après et crioit ledit cri. » (Chronique de Saint-Denis.) Jean Maillart s'en alla vers les halles, pour soulever ce quartier populaire ; la conspiration royaliste éclatait en même temps sur un autre point : un chevalier appelé Pépin des Essarts, à la tête d'une troupe de gens armés, était allé assaillir et piller la maison de Josseran de Maçon, puis prendre à l'Hôtel de Ville une bannière aux armes du régent. Maillart et Pépin marchèrent ensuite des Halles et de l'Hôtel de Ville vers la porte ou bastille de Saint-Antoine. »

(à suivre)

E. L.

#### RECHERCHES SUR L'ADMINISTRATION DE L'ANCIEN COMTÉ DE DAMMARTIN

Suite

— BAILLIS —

L'ordonnance royale de l'année 1413 affaiblit encore l'autorité des Baillis, en leur donnant des lieutenants chargés de rendre la justice. Chaque Bailli eut alors sous sa responsabilité personnelle,

un lieutenant criminel, un lieutenant général civil et un ou plusieurs lieutenants particuliers. En ce qui concerne Dammartin, il y a apparence que le lieutenant général du bailli, réunit les deux fonctions sous le titre de lieutenant général civil et criminel.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus aux Baillis, qu'un titre honorifique et des fonctions mal définies, dont la principale était le commandement du ban et de l'arrière ban, ainsi que la convocation de la noblesse, en temps de guerre.

Nous donnons ci-après la liste des Baillis de Dammartin dont nous avons pu retrouver les noms :

1113 — Guillaume Simon

1455 — Nicole Chapelle

1596 — Arnoul des Friches, licencié ès droit, avocat au parlement.

1609 — Jacques Guillier, conseiller du roi en l'élection de Meaux, avocat du roi.

1641 — Louis Fortier, conseiller du roi, bailli et juge royal du comté de Dammartin (à cette époque le comté de Dammartin avait été réuni à la couronne).

1658 — Isaac Pingard, avocat au Parlement, conseiller ordinaire de Mademoiselle d'Orléans, bailli, juge royal, civil et criminel au bailliage de Dammartin.

(à Suivre).

E. L.



Les cuisinières.

Adèle n'aime pas la musique. L'autre jour, comme sa maîtresse, attelée à son piano, jouait sans relâche, elle vint la trouver.

— Si madame continue à jouer comme cela des valsés tout le temps, pour sûr que ma crème va tourner.



**LIBR**

PAPETERIE — RELIURE  
IMPRIMERIE

Encadrement, Photographie  
FABRIQUE  
de  
REGISTRES et de CARTONNAGES

E. LEMARÉ  
à DAMMARTIN, (S-&-M).

---

**A VENDRE**

VIEUX JOURNAUX

10 Francs les 100 Kilogs

---

Librairie E. LEMARÉ, à Dammartin

Notice sur POMPONNE-LES-LAGNY, par  
l'abbé Richard.

1 vol. In-12 . . . . . 3 fr.

DOMMAGES AUX CHAMPS, dégâts des  
lapins, par Valadon et Zurcher.

1 vol. In-12 . . . . . 4 fr.

NOUVEAU GUIDE EN AFFAIRES, conte-  
nant toutes les notions de droit et tous  
les modèles d'actes dont on a besoin  
pour gérer ses affaires, par Durand de  
Nancy.

1 vol. in-12 de 568 pages. 2 fr. 25

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES MAIRES,  
DES ADJOINTS, DES SECRÉTAIRES DE  
MAIRIES, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,  
etc., par Durand de Nancy.

1 vol. in-12 de 792 pages. 7 fr. 50

JACQUES AMÉDÉE LE PAIRE

**JEANNE D'ARC**

ou

SEINE-ET-MARNE

Brochure de 21 pages  
Format In 12

Vendue au profit de la souscription  
du monument à élever à la mémoire  
de Jeanne d'Arc.

Prix : 20 Centimes

Francs 25 cent. par la poste

---

**PAPIER D'ARMÉNIE**

Pour parfumer et assainir  
les Appartements.

Le cahier de 24 morceaux, 25 CENT.

---

**AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT**

Adressez-vous :

MAISON

**R. DELACOURT-COULANJON**

60 GRANDE RUE, 60

à DAMMARTIN (S-&-M)

Qui vous vendra :

Montres Chaines. Bagues et Bracelets  
en or et en argent — Boucles d'oreilles,  
— Pendules — Diamants, etc.

Linge, Toiles, Nappes, Serviettes,  
Etoffes et Draps pour confections etc.

Glaces — Installation et agencement  
de magasin.

Le tout à des conditions excep-  
tionnelles de **BON MARCHÉ**.

---

Le Directeur-Gérant: E. LEMARÉ.

---

Dammartin Imp. E. Lemaré.